

Critères sportifs et artistiques pour l'admission et/ou le maintien dans la structure "Sports-Arts-Etudes" de la République et Canton du Jura



Discipline **judo**

Mise à jour 01.01.2009

Secondaire I

- Ranking : appartenir au top 20 dans la catégorie M17
- ou attestation de l'appartenance au cadre national
- ou place en finale suisse

Secondaire II

- Ranking : appartenir au top 15 dans la catégorie M17 ou top 10 dans la catégorie M20
- ou attestation de l'appartenance au cadre national
- ou place en finale suisse

Remarques

Prise en compte du classement à la fin de l'année précédente la demande d'admission au sein de la structure SAE (cf. site <http://www.fsj.ch/>)

Références

Attestation de la Fédération Suisse de Judo et Jujitsu
Attestation de l'Association Jurassienne de Judo (Judo Jura)

- Visa Swiss Olympic Association cantonale ou régionale
 Association ou fédération nationale Responsable SAE de la discipline